

Avis de constitution

SOCIETE « ECO VERT PLUS » en abrégé « EVP »

Siège ABIDJAN, Cocody, Riviera palmeraie rue
ministre non loin de l'école MACI CANADA., Lot 1863, Ilot
105

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/12/2023, et enregistrés au CEPICI le 11/12/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ECO VERT PLUS » en abrégé «
EVP »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- Installation système photovoltaïque énergie renouvelable
- Commercialisation et installation de système d'énergie solaire
- Expertise, conseils et dimensionnement système photovoltaïque
- BTP
- Location et vente immobilière
- Diverses prestations.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN, Cocody, Riviera palmeraie rue ministre non loin de l'école MACI CANADA., Lot 1863, Ilot 105

Dirigeant(s) M KOMENAN KOUASSI ROMARIC (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-07237 du 21/12/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°89666/GTCA/RC/2023 du 21/12/2023

